

## Retraites, les négociations s'annoncent difficiles

« Bayrou donne le coup d'envoi à son "conclave" », titre **Les Echos** alors que le Premier ministre réunit ce matin les partenaires sociaux. Sont attendus les leaders des trois organisations patronales – Medef, CPME et U2P – ainsi que ceux et celles des cinq confédérations – CFDT, CGT, FO, CFE-CGC et CFTC. L'UNSA a aussi été conviée, tout comme la FNSEA et la directrice générale de l'administration de la fonction publique. Solidaires et la FSU, qui n'existe que dans la fonction publique, n'ont en revanche pas été invités. « Nous siégeons au COR, nous ne comprenons pas ne pas être invités », a expliqué Benoît Teste (FSU), précisant avoir eu l'assurance de Matignon d'être ensuite « associé à la concertation ». La composition du « conclave » est un enjeu qui dépasse les questions de préséance. Se jouent derrière le champ et l'équation financière sur lesquels va porter la discussion. « On veut nous faire parler de tous les régimes de retraite », a déploré Patrick Martin (Medef). Un point de vue partagé par les autres organisations patronales mais aussi par les confédérations. Hier, les leaders syndicaux se sont vus pour accorder leurs violons mais pour l'heure en tout cas, ils iront avec chacun leur partition. (Les Echos, p.4)

« "Le conclave sur les retraites, c'est un peu du cinéma... et un pari osé qui vise à gagner du temps" », titre **Le Figaro** qui ouvre ses colonnes à Dominique Chagnollaud. Le président du Cercle des constitutionnalistes et professeur à l'université Paris 2 s'interroge sur la pertinence de ce rendez-vous et dit ne pas bien voir « ce qu'il y a de constitutionnel là-dedans si ce n'est le vote d'une loi à l'issue ». « En réalité, c'est un Grenelle des retraites qui ne dit pas son nom », ajoute-t-il, y voyant un « pari osé qui vise à gagner du temps ». « Même si l'on voulait échelonner l'application de l'actuelle réforme, le passage par un nouveau projet de loi est nécessaire », explique encore Dominique Chagnollaud pointant que « l'idée saugrenue de suspendre le décret concernant l'âge en le décalant dans le temps, est techniquement impossible. Cela créerait des ruptures d'égalité vis-à-vis des salariés qui ont déjà vu leur âge de départ et leur durée de cotisation augmenter, sans compter que la retraite se prépare six mois à l'avance ». (Le Figaro, p.6)

## Déficit des retraites : la bataille des chiffres relancée

« Déficit des retraites, le calcul de la discorde », titre **le Parisien** qui livre des explications sur la différence d'estimations entre celle de François Bayrou, pour lequel le trou cumulé des régimes s'élève à 55 milliards d'euros, et celui très éloigné du COR qui calcule 6,1 milliards d'euros. La différence vient de la manière de prendre en compte la contribution de l'Etat. « Cela a le mérite de montrer ce que coûtent vraiment les retraites », décrypte Eric Chevée (CPME), modérant toutefois que « si c'est pour qu'on trouve 55 Mds€ par an en plus pour financer le système, ça va être compliqué. » Le chiffre agace les syndicats, reçus aujourd'hui au ministère du Travail, pour le « conclave ». « On va lui demander des explications », annonce Yvan Ricordeau (CFDT). « Le COR n'a jamais fait ce calcul, pourquoi le Premier ministre le fait maintenant ? », interroge Dominique Corona (Unsa). Pour les syndicats, cette « surcotisation » de l'Etat s'explique notamment par une réduction de la masse salariale voulue par les gouvernements successifs. « On diminue le nombre de fonctionnaires, on limite la progression des salaires en gelant le point d'indice. C'est bon pour le budget de l'Etat, mais tout ça a un impact sur le financement des retraites », détaille un syndicaliste, qui qualifie de « presque malhonnête » ce calcul. (Le Parisien, p.7)